



## Procès-verbal du Conseil d'école du 3<sup>ème</sup> trimestre 2020-2021

### Ecole élémentaire Jules Verne

Le conseil d'école du 3<sup>ème</sup> trimestre s'est tenu le mardi 22 juin 2021, à partir de 18h00, en visioconférence.

Monsieur Rebholz, parent élu titulaire, en sera le secrétaire de séance.

#### Remarques préalables :

- Les conditions sanitaires étant exceptionnelles, le conseil d'école s'est tenu par visio conférence, sur le site du CNED, « Ma classe virtuelle »
- Comme lors du précédent conseil d'école, et toujours en raison des conditions sanitaires particulières, seuls siègent les titulaires. (exception faite des suppléants qui remplacent un titulaire absent)

#### Personnes présentes :

##### Les représentants de la municipalité :

Mme l'adjointe aux affaires scolaires, Mme Bossuyt

##### Les enseignants :

Mme N. Avignon, Mme S. Baratta, Mme C. Besnier, Mme E. Brocker, M. P. Doriath, Mme A. Hoffmann, Mme M. Jung, Mme AC Kernacker, M. J.P. Ludwig, Mme M. Maurer, Mme C. Paille, Mme N. Vérinaud, Mme M. Wattebled, Mme R. Weber, Mme N. Wendel

M. Amalric, enseignant classe bilingue partie allemande à partir de septembre 2021

Excusés : Mme C. Schmitt, Mme F. Stroh

##### Les représentants des parents d'élèves :

Mme Berton, Mme Burgard, Mme Bornert, Mme Gallon-Sauvage, Mme A. Gossard, Mme Jacquenet, Mme Jourdan-Poulain, M. Larchères, Mme Merkel, Mme Penner, M. Rebholz, Mme Sprauer

Excusés : Mme K. Djezri, Mme E. Ofkir, Mme Ostertag

#### 1. Adoption du procès-verbal du conseil d'école du 2<sup>ème</sup> trimestre

Décision en séance : Procès-verbal adopté à l'unanimité

## 2. Rentrée 2021-2022

### 2.1 Organisation pédagogique

Départs de Mmes Baratta, Besnier, Brocker et Jung qui prendront un autre poste ou d'autres fonctions à la rentrée. Les premières nominations ont eu lieu le 8 juin, Madame Kraebihl, nommée sur un poste de ZIL, remplaçante, et Monsieur Amalric, nommé sur un poste bilingue, partie allemande. D'autres enseignants devraient être nommés fin juin ou avant la rentrée de septembre, notamment le complément de temps partiel de Mme Schmitt.

### 2.2 Classes

Comme l'an passé, les classes seront affichées à la pré-rentrée, il n'y aura pas de communication des enseignants aux parents, ceci pour permettre d'affiner la répartition des enfants au sein des classes, voire même de modifier les classes, en cas d'arrivées ou de départs éventuels importants

Les listes de matériel seront transmises aux familles fin juin début juillet et publiées sur le site de la mairie en fin d'année scolaire, les enseignants se chargent d'effectuer une commande groupée pour leur classe, qui sera remboursée par les parents à la rentrée.

Répartitions **indicatives** avec effectifs au 22 juin :

#### MONOLINGUES

Effectifs :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
19	19	39	35	42

Répartition :

CP	CE1	CE2	CE2	CM1	CM1- CM2	CM2
19	19	20	19	27	8 - 15	27

#### BILINGUES

Effectifs :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
27	35	29	29	23

Répartition :

CP	CP - CE1	CE1	CE2	CM1	CM2
21	6 - 13	22	29	29	23

## 2.3 Le Livret scolaire numérique (LSU)

Le livret du troisième trimestre 2020-2021 sera remis aux élèves le 2 juillet, et précisera pour les classes bilingues l'absence de professeur d'allemand sans remplacement

Concernant ce point, le collège a fait distribuer une information aux parents par l'intermédiaire de l'école, précisant que notre situation était connue et qu'il en serait tenu compte dès la rentrée des 6èmes

L'an prochain, retour au livret semestriel avec un premier livret remis aux alentours de janvier et un second en fin d'année scolaire

Accès aux livrets scolaires à partir du guichet Educonnect : désormais les parents peuvent télécharger les LSU au format numérique, mais la version papier reste toujours en vigueur car il n'y a pas encore de signature numérique. Les parents ont été informés par écrit fin mai via le cahier de liaison

## 3. Projet d'école

### 3.1 Les actions pédagogiques dans le projet d'école

Les actions pédagogiques prévues ont malheureusement souffert de la situation sanitaire et n'ont pas toutes pu être réalisées. Néanmoins de beaux projets ont pu être conduits :

3 classes transplantées ont ainsi eu lieu : semaine équitation au Waldhof pour les CP de Mme Hoffmann, semaine kayak-paddle pour les CM1 de Mme Vérinaud et les CM2 de Mme Wendel, semaine Stride pour les CM1 bilingues et CM2 bilingues de Mmes Brocker et Kernacker, qui ont toutes apporté satisfaction aux enseignants, et plaisir aux élèves concernés.

Les CE1 de Madame Jung, Madame Paille et Madame Baratta ont passé une journée à Rhodes qui a enchanté leurs élèves

Les 3 classes de CM2 ont également pu bénéficier d'interventions tennis ce trimestre

### 3.2 Bilan du projet d'école année 2020-2021

#### Point mieux vivre ensemble :

L'équipe enseignante fait le constat d'une dégradation du respect des locaux et du matériel collectif (plusieurs incivilités notamment au niveau des toilettes, ont été remontées à la mairie) : une réflexion sera menée à la rentrée quant à la mise en place de règles de vie collectives, avec la création d'un affichage

De même, suite au constat d'une diminution des incidents lors des récréations, sans doute grâce à leur échelonnement, nous réfléchissons à envisager de pérenniser leur décalage dans le temps, ou l'espace

## Outils informatiques au service de la production d'écrit :

Il n'y a plus aucun équipement élève. En conséquence, l'utilisation de logiciel de traitement de textes ou d'image par les élèves n'a pas été possible, de même il n'y a pas eu de sensibilisation aux dangers d'internet en situation, ni de recherche thématique

## Communication avec les familles :

Les blogs de classe sont entièrement et uniquement dédiés aux activités pédagogiques. Pour tout autre domaine, comme les excuses pour absences, les enseignants comme les parents utilisent le seul cahier de liaison prévu à cet effet ainsi que l'adresse mail de l'école

Précisions : les adresses mail des enseignants utilisées lors des confinements ou depuis, ne le seront désormais plus, que ce soit pour excuser l'absence d'un élève ou poser une question d'ordre pédagogique, le cahier de liaison sera là encore utilisé

De même, en cas d'absence d'un élève, ou d'un enseignant, et exception faite d'un nouveau protocole mis en place, il n'y aura plus de continuité pédagogique, ni d'envoi du travail par mail.

Autres projets envisagés : en cours de réflexion avec l'école de musique puisque le projet sur l'eau a dû être abandonné l'an dernier ; la mairie sera contactée pour connaître les possibilités de budget dédié.

Des projets sont déjà initiés comme la Fête de la science en octobre prochain et des interventions de Mme Gérard à l'occasion de l'anniversaire du jumelage avec Saint Irieix notamment.

## **4. Point coop et budget mairie**

Budget aujourd'hui alloué à l'école par la municipalité :

(à noter que la mairie fonctionne en année civile)

21 € / an / élève (9€/élève pour du matériel de classe, solde affecté au matériel collectif)

2000 € école

500 € bilinguisme (répartis équitablement entre les classes)

Soit un budget de 9535€

Prise en charge des frais de bus pour la piscine

Sorties : 6€ / enfant pour une sortie de fin d'année

6€ / jour/enfant classes transplantées avec nuitées

Prise en charge du transport (= subventions exceptionnelles) pour les classes transplantées sans nuitée

A partir de la rentrée prochaine, les transports pour classes transplantées ne seront plus pris en charge. Désormais, la municipalité versera 1,50€ / jour / enfant pour les classes transplantées sans nuitée, avec un maximum de 4 jours / an

La commune peut, dans des situations exceptionnelles, étudier les possibilités d'aide à certaines familles en difficultés

#### Les dépenses envisagées :

Manuels français et mathématiques pour les CM2

Matériel numérique en histoire, géographie

Matériel de sciences

### **5. Points / Questions mairie**

Besoins exprimés par l'école avant le vote au budget municipal le 10 avril (commission travaux réunie à la suite du vote du budget) et transmis aux services compétents :

- Mobilier (étagères supplémentaires dans les placards, bibliothèques Ikéa, panneaux d'affichage comme dans la maternelle)
- Besoins informatique pour l'équipement des élèves / la salle des maitres
- Concernant le mobilier, Madame Bossuyt souhaite qu'un nouveau courriel soit renvoyé.
- Concernant le matériel informatique, le projet déposé par la municipalité dans le cadre du plan de relance numérique a été validé. La commune financera une classe mobile de 15 ordinateurs portables, à hauteur de 16000 €, à quoi il faut ajouter un budget annuel de 1230 € pour les différentes licences et antivirus. La subvention est de 11200€, et une année de licences offerte, soit un cout pour la commune de 4800€ hors licences.

Aménagement de la cour, modification de l'entrée de l'élémentaire :

Création d'un poulailler et d'un clapier, un potager mutualisé avec les autres structures est envisagé, il n'y aura donc plus de place pour des jeux de cour en bois.

L'accès à la cour sera modifié au niveau du portail et rendu plus fluide avec les aménagements prévus cet été. Des arceaux à vélos supplémentaires seront également mis en place

S'agissant du mode de fermeture du portail et son utilisation, madame Bossuyt communiquera les informations ultérieurement

### **7. Questions des parents**

Equipe enseignante partie allemande du bilingue : ce point a été traité plus haut

Poids des cartables : il faudrait privilégier les cartables sans roulettes pour en limiter le poids à vide. Les enseignants veillent à ce que les enfants n'emportent que le nécessaire. Dans les petites classes, les enseignants préparent le cartable avec leurs élèves, mais encore beaucoup d'entre eux,

notamment chez les bilingues, ramènent tout le matériel de français et d'allemand, peut-être de peur d'en oublier une partie

Création d'une banque de vêtements en cas d'incident : l'idée est à retenir et sera organisée à la rentrée.

Remerciements : l'équipe enseignante et les parents d'élèves tiennent à remercier chaleureusement Madame Gondry qui a dispensé bénévolement des cours d'allemand aux élèves bilingues des classes de CE2, CM1 et CM2 bénévolement durant plusieurs semaines.

L'ordre du jour ayant été traité dans son intégralité, le Conseil d'école est levé.

Le Secrétaire de séance

La Directrice